



Convention CEE : signature du partenariat en faveur de la décarbonation dans le parc social de Normandie, Bretagne et Pays de la Loire

Mardi 2 juin 2026
Rennes

Dossier de presse

- ▶ Le partenariat entre EDF et les opérateurs Hlm P.1
- ▶ Les grands principes du dispositif CEE P.2
- ▶ Bilan 2022 - 2025 P.3
- ▶ L'opération Emile Bernard à Rennes pour la Bretagne P.4
- ▶ L'opération La Retraite à Angers, pour les Pays de la Loire P.5
- ▶ L'opération Résidence Gallieni au Trait pour la Normandie P.6
- ▶ Perspectives P.7
- ▶ Qui sommes-nous ? P.8

Contacts Presse

EDF

marie-helene.maisonneuve@edf.fr
06 23 20 70 13

ARO Hlm Bretagne

c.pasquet@arohlm-bretagne.org
06 61 46 86 98

UHS Normandie

f.bourgoin.arhlmn@union-habitat.org
06 77 00 35 27

USH des Pays de la Loire

caroline.pasquet@ush-pl.org
06 61 46 86 98



Un partenariat exemplaire en faveur de la décarbonation

Forts de la réussite exemplaire de leur partenariat, EDF et les associations régionales des organismes Hlm de **Bretagne, Normandie et Pays de la Loire** poursuivent leur engagement en faveur de la décarbonation. Ils signent aujourd'hui, mardi 2 juin, une nouvelle convention permettant de valoriser les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour la période 2026-2030.

Près d'une centaine de bailleurs sociaux étaient déjà engagés dans cette démarche collective sur la période précédente 2022-2025, ce qui a permis la **rénovation de plus de 220 000 logements**. Les partenaires ont ainsi largement dépassé l'objectif initial de 12 TWhc d'économies : leur action a permis d'économiser 13,2 TWhc soit **l'équivalent de la consommation annuelle en électricité (hors chauffage) des habitants de Nantes, Rennes et Rouen pendant 10 ans**. Elle a également contribué à éviter 1,7 million de tonnes de CO₂ soit **l'équivalent de plus de 1,5 million d'allers-retours Paris / New-York en avion**.

Une nouvelle convention ambitieuse : objectif 17 TWhc d'économies

EDF, acteur énergétique majeur, s'engage à accompagner financièrement cette nouvelle ambition, dans le prolongement du partenariat mis en place sur la période précédente (2022-2025). Ce dispositif de valorisation permet de financer une partie des travaux de rénovation énergétique des logements. Ainsi, c'est le quotidien des locataires et des accédants à la propriété qui s'améliore via une **maîtrise des consommations énergétiques** et un **meilleur confort au sein de leur logement**.

Dans un contexte de mutation du modèle économique du logement social, les organismes Hlm font la démonstration de leur capacité à **s'organiser collectivement**, à **mutualiser leurs moyens** et à **valoriser les bonnes pratiques pour accélérer les réhabilitations énergétiques**. Un **objectif de performance pensé au bénéfice des habitants** et qui profite, in fine à l'économie locale.

Hortense Doumic Le Pape, présidente de l'ARO Hlm Bretagne, Valérie Mespoulhès, présidente de l'UHS Normandie, Damien Martineau, président de l'USH Pays de la Loire, Jean-Bernard Terrier, directeur EDF Commerce Nord-Ouest et Frédéric Thébault, directeur EDF Commerce Ouest, en signant cette convention, démontrent ainsi leur volonté commune d'accentuer leurs actions en faveur du **pouvoir d'achat des ménages**, de la **décarbonation** et de la **transition énergétique**.



Les certificats d'économie d'énergie

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont un dispositif national d'incitation visant à la réduction des consommations d'énergie.

Mis en place par la loi énergie dite « POPE » de 2005, il incite en effet les fournisseurs d'énergie, dont EDF, à investir dans des actions d'économie d'énergie dans différents secteurs : le bâtiment résidentiel, le bâtiment tertiaire, l'industrie, les réseaux, les transports et l'agriculture.

Les travaux de maîtrise de l'énergie réalisés dans le parc social (isolation thermique, installation de pompes à chaleur, raccordement au réseau de chaleur urbain...) sont éligibles à ce dispositif et à ce titre sont accompagnés financièrement par EDF, partenaire de longue date du secteur Hlm.

Le partenariat signé entre EDF, l'UHS de Normandie, l'ARO Hlm Bretagne et l'USH des Pays de la Loire porte sur la « 6^{ème} période » des CEE, soit les années 2026 à 2030. Il prolonge le partenariat déjà engagé sur les deux précédentes périodes (2018-2021 et 2022-2025).



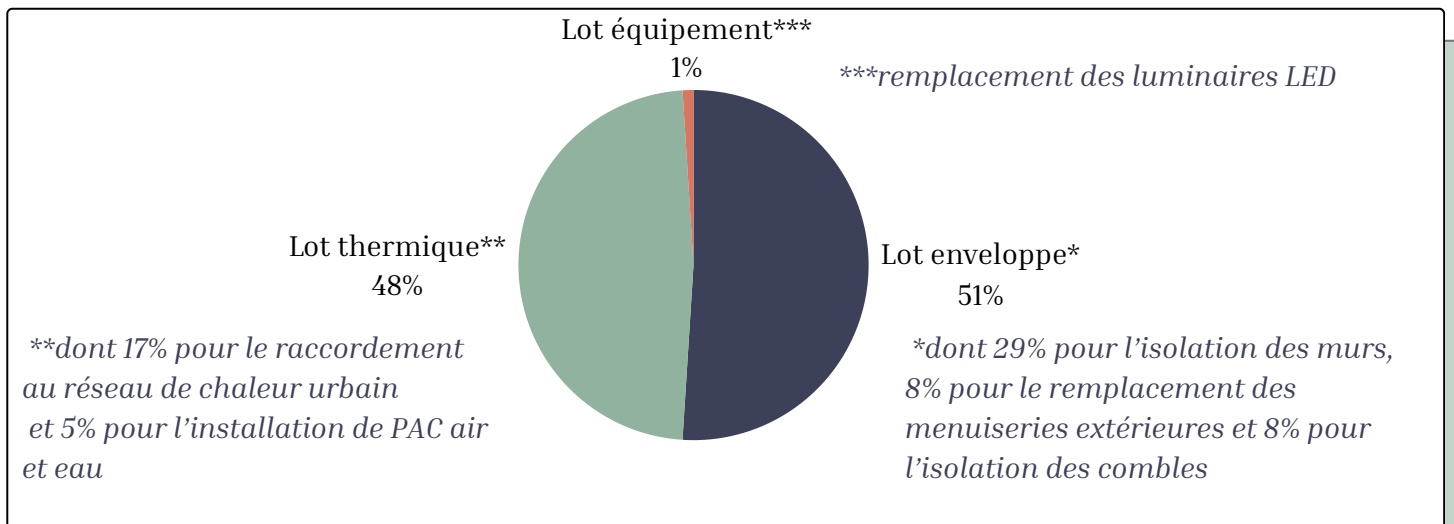


Bilan 2022 - 2025

Les organismes Hlm de Normandie, Bretagne et Pays de la Loire avaient déjà engagé des démarches de mutualisation des certificats d'économie d'énergie sur les précédentes périodes du dispositif.

Entre 2022 et 2025 notamment (correspondant à la « 5^{ème} période » des CEE), 13 200 GWh cumac d'économies d'énergie ont ainsi été réalisées à l'échelle des trois régions, dans le cadre du partenariat avec EDF, correspondant à plus de 7 500 opérations et 220 000 logements.

Ces économies représentent 1,7 million de tonnes de CO₂ évitées.



Plus de 4 100 pompes à chaleur individuelles ont été installées, majoritairement en remplacement de chaudières gaz ou fuel, sur la durée la convention 2022-2025

Et le détail pour chacun des groupements sur cette période :

Normandie : 7 610 GWh cumac d'économies d'énergie, plus de 2 300 dossiers, 105 000 logements traités, 961 000 de tonnes de CO₂ évitées

Bretagne : 1 562 GWh cumac d'économies d'énergie, plus de 1 400 dossiers, plus de 56 000 logements traités, 216 000 tonnes de CO₂ évitées

Pays de la Loire : 3 941 GWh cumac d'économies d'énergie, 2 335 dossiers, plus de 65 000 logements traités, 517 000 tonnes de CO₂ évitées



➤ Résidence Émile Bernard - Aiguillon construction - Rennes (35)

Construite en 1982, la résidence Émile Bernard, composée de 5 bâtiments et de 198 logements locatifs a fait l'objet d'un grand projet de réhabilitation.

Les travaux avaient pour objectif d'améliorer la performance énergétique des bâtiments, ainsi que la sécurité et le confort des habitants. Pour chacun des 5 bâtiments, les couleurs des façades font référence à une peinture d'Émile Bernard, pour proposer une nouvelle image de la résidence.

Démarrés en janvier 2024, les travaux de réhabilitation se sont achevés en juillet 2025.

Cette réhabilitation était axée sur 3 enjeux majeurs :

- ✓ Amélioration des performances environnementales
- ✓ Amélioration de l'entretien et de la sécurité
- ✓ Amélioration de l'attractivité

Coût global de l'opération : 6 682 000€ TTC soit 34 000€ TTC/logement.

Une Fête des habitants a été organisée en avril pour célébrer la fin des travaux et sensibiliser les habitants aux gestes écocitoyens et au tri des déchets.

Attractivité

- Ravalement des façades et remplacement des murs-rideaux
- Remplacement des portes de halls
- Réfection des parties communes et des cages d'escalier (boîtes aux lettres, sols, peintures, éclairages...)
- Création de locaux poubelles et installation d'arceaux vélos extérieurs

Entretien et sécurité

- Remplacement des châssis de désenfumages
- Amélioration de l'installation électrique des logements
- Remplacement des portes d'entrée des logements
- Remplacement d'appareils sanitaires
- Remplacement du système d'interphonie

Performance environnementale

- Complément d'isolation dans les combles
- Remplacement des chaudières
- Amélioration de la ventilation



Avant



Après



▶ La Retraite - Angers Loire Habitat : une réhabilitation aux enjeux multiples

La réhabilitation de l'ensemble immobilier La Retraite s'inscrit dans la stratégie de décarbonation et d'amélioration énergétique de son patrimoine.

Ces 82 logements, dotés de chauffage individuel au gaz, passeront en chauffage collectif raccordé au réseau de chaleur urbain afin de lutter contre la précarité énergétique et offrir une énergie décarbonée et maîtrisée en termes de coût. L'enveloppe du bâtiment a été travaillée avec une partie en isolation thermique par l'extérieur (ITE), permettant un gain de 25 à 30 % de la performance bâtie (Ubât).

L'étiquette DPE de cette opération passe d'une classe D à une classe B, avec une réduction de 327 tonnes de CO₂ par an.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DU PROJET

Outre la performance bâtie, cette opération se démarque par la renaturation de sa dalle centrale : plantations d'arbres, nouveaux espaces végétalisés, désimperméabilisation des zones de stationnement, afin de permettre une réduction de plus de 40 % du phénomène d'îlot de chaleur urbain (passage du score ICU de 9 à 5).

La gestion de l'eau a également été prise en compte avec la mise en place d'une cuve de récupération d'eau de pluie de 15 m³, permettant de limiter le débit de rejet dans le réseau public et l'utilisation de cette eau pour l'arrosage des espaces verts de la résidence.

DES HABITANTS ACCOMPAGNÉS TOUT AU LONG DU PROJET :

La réhabilitation a été menée en concertation avec les habitants. Dès le début du projet, une enquête a été lancée pour recueillir leurs besoins et leur permettre de voter pour une configuration de l'espace cuisine et salle de bain. Une journée d'animation a été organisée pour sensibiliser les locataires aux écogestes et au changement de vecteur d'énergie, en les incitant à abandonner l'utilisation du gaz de cuisson en faveur de l'électricité. Un accompagnement tout au long du chantier est organisé avec la régie de quartier pour aider les habitants à résilier leur contrat gaz et adapter leur abonnement électrique.

Coût du projet : 6 650 000 € TDC, soit près de 81 000 € par logement

CEE : près de 1170 000 € attendus

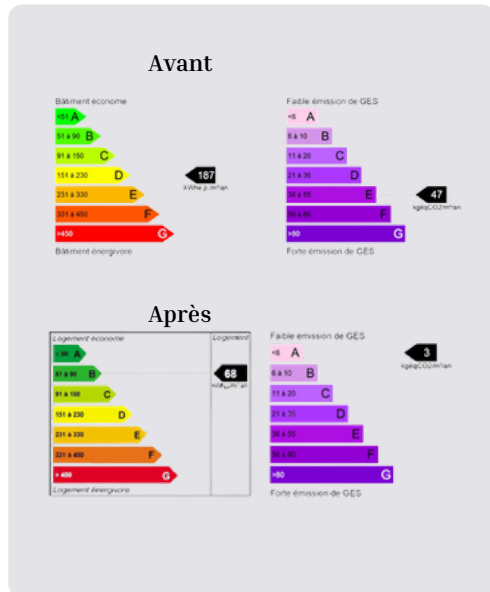




Le Trait - Réhabilitation énergétique de 14 logements – Semvit

La Semvit a achevé la réhabilitation énergétique d'un programme de 14 logements, du type 1 au type 3, construit en 1973. Cette opération illustre pleinement l'ambition portée par la convention CEE signée avec EDF : accélérer la rénovation énergétique du patrimoine et améliorer durablement le confort des habitants.

Grâce à un programme de travaux particulièrement ambitieux, les performances énergétiques de l'immeuble ont été considérablement améliorées, avec un passage des étiquettes énergétiques D et E vers les niveaux B et A. L'opération dépasse ainsi les standards les plus exigeants de rénovation énergétique, dans l'esprit du label Bâtiment Basse Consommation rénovation.



Une rénovation globale au service de la performance énergétique

Les travaux réalisés ont porté à la fois sur l'enveloppe du bâtiment, les équipements techniques et l'amélioration du cadre de vie des locataires :

- isolation thermique par l'extérieur ;
- remplacement des menuiseries ;
- installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) ;
- mise en conformité électrique et installation de la visiophonie ;
- pose de robinets thermostatiques et de circulateurs haut rendement ;
- installation de deux pompes à chaleur moyenne température en cascade pour le chauffage ;
- création d'une production d'eau chaude sanitaire indépendante grâce à une pompe à chaleur aérothermique à condensation à eau ;
- aménagement d'un local poubelles extérieur et création de deux jardins.

Cette opération marque également une étape importante pour la Semvit, avec l'installation, pour la première fois dans son patrimoine, de pompes à chaleur dédiées au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire.

Un bénéfice concret pour les habitants

Au-delà de la performance énergétique, cette réhabilitation apporte aux locataires un meilleur confort de vie, aussi bien en hiver qu'en été, ainsi qu'une meilleure maîtrise des charges grâce à la diminution attendue des consommations énergétiques.

Un investissement soutenu par les Certificats d'Économies d'Énergie

Le montant global de l'opération s'élève à 760 000 €, financés principalement par un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne Normandie, par des fonds propres de la Semvit et par le recours au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), à hauteur d'environ 30 000 €, dans le cadre d'une opération de rénovation globale.



Avant



Après





Le secteur du logement social est engagé depuis plusieurs années dans une dynamique de rénovation et d'amélioration de l'efficacité énergétique du parc social.

Ses acteurs ont su se mobiliser et faire preuve d'innovation afin de répondre aux enjeux environnementaux et d'accompagner l'accélération de la transition énergétique. Leur approche évolue vers des projets de rénovation globale, intégrant simultanément différents aspects tels que l'enveloppe du bâtiment, la performance thermique ou encore les équipements.

En complément des dispositifs déjà déployés par les pouvoirs publics et EDF, cette dynamique collective contribue à accélérer la transition énergétique en France, tout en visant la maîtrise des charges des ménages et une diminution de la dépendance nationale aux énergies fossiles. Dans ce contexte, le partenariat initié en 2019 entre les trois associations régionales de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire avec EDF s'inscrit dans une perspective de long terme et revêt aujourd'hui une importance renforcée, au regard des transformations en cours et des ambitions fixées.





► À propos de l'ARO Hlm Bretagne

L'Association Régionale des Organismes Hlm de Bretagne en quelques chiffres : 33 organismes Hlm, plus de 3300 collaborateurs au service des 300 000 locataires de la région. Près d'1 Breton sur 10 habite le parc Hlm, 195 000 logements locatifs et 33 000 places en structures d'hébergement. 1,2 Milliard d'euros sont investis par les organismes Hlm dans l'économie régionale.

Contact presse ARO Hlm Bretagne :

Caroline Pasquet – c.pasquet@arohlm-bretagne.org – 06 61 46 86 98

► À propos de l'Union pour l'Habitat Social de Normandie

Elle regroupe 46 organismes Hlm qui logent 580 000 locataires de la région soit, près d'1 Normand sur 6 - 325 000 logements locatifs et logements foyers / 1,35 milliard d'euros investis chaque année par les organismes Hlm dans l'économie régionale.

Contact presse :

Faustine Bourgoïn - f.bourgoïn.arhlmn@union-habitat.org - 06 77 00 35 27

► À propos de l'Union Sociale pour l'Habitat des Pays de la Loire

Association régionale Hlm qui regroupe les 44 organismes de logement social de la région (241 000 logements gérés, 6 000 logements locatifs et 1 400 logements en accession sociale construits chaque année - 1 ligérien sur 8 vit dans le parc Hlm). L'USH assure la représentation des organismes de logement social auprès de leurs partenaires locaux, ainsi que le pilotage et l'animation de l'action politique et professionnelle du mouvement Hlm.

Contact Presse :

Caroline Pasquet - caroline.pasquet@ush-pl.org – 06 61 46 86 98

► À propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 515 TWh décarbonée à 95 % et une intensité carbone de 26,5gCO₂/kWh en 2025, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 41 millions de clients (1) et a réalisé un chiffre d'affaires de 113,3 milliards d'euros en 2025.

(1) Le portefeuille de clients est constitué de contrats électricité, gaz et services récurrents.

Contact presse :

Marie-Hélène Maisonneuve : marie-helene.maisonneuve@edf.fr – 06 23 20 70 13